

PRIORITE D'ACTION N° 4

Recueillir des données pour améliorer l'anticipation et l'adéquation des compétences, et pour surveiller les résultats sur le marché du travail

Cette recommandation vise à résoudre le problème majeur du manque de données et de l'accès à celles-ci dans la région SEMED, qui entrave le processus décisionnel et la qualité de la conception, de la mise en œuvre et de l'analyse des politiques.

Les décideurs politiques, les employeurs, les travailleurs, les prestataires d'enseignement et de formation, et les étudiants ont tous besoin d'informations précises, en temps utile, au sujet de la demande de compétences sur le marché du travail, et du lien entre la demande et l'offre de compétences. Compte tenu de l'évolution rapide des marchés du travail, l'identification des besoins en compétences est devenue encore plus essentielle pour remédier à l'inadéquation des compétences, à la pénurie de compétences et aux niveaux importants de chômage et de sous-emploi dans tous les pays de la région SEMED, quel que soit leur niveau de développement économique.

Afin d'élaborer des programmes d'éducation et de formation adéquats, il est nécessaire de mieux surveiller le marché du travail pour recenser les besoins actuels et futurs en matière de compétences. Outre les mécanismes d'analyse des besoins en compétences aux niveaux national, sectoriel et local, il importe de disposer d'instruments de collecte de données transparents (enquêtes sur les forces de travail, registres des SPE, statistiques sur l'éducation et la formation, mesures actives en faveur du marché du travail, études de suivi, etc.) et d'analyses des tendances pertinentes du marché du travail.

Toutefois, les approches quantitatives et qualitatives traditionnelles en matière d'anticipation et d'adéquation des compétences manquent souvent de précision, ou nécessitent beaucoup de temps et de ressources. L'utilisation croissante d'internet pour publier les offres d'emploi constitue une source de données extrêmement riche. Elle permet d'accéder en temps réel à des informations sur la demande actuelle de compétences, issues des descriptions de postes. Les informations étant déjà disponibles, leur utilisation est également rentable. Toutefois, les données provenant de cette source manquent de structure, sont répétitives et peu représentatives, doivent être épurées et soumises à un contrôle de qualité, et peuvent susciter de nombreux autres problèmes, tels les problèmes de confidentialité des données qui entravent leur utilisation efficace. Une limite supplémentaire dans les pays de la région SEMED réside dans la portée restreinte des offres d'emploi en ligne, en raison de la faible connectivité et de la forte proportion d'emplois informels. Néanmoins, les offres d'emploi en ligne et d'autres types d'analyse des mégadonnées pourraient contribuer grandement à une meilleure

compréhension des marchés du travail, en particulier s'ils sont complétés par des sources d'information plus traditionnelles (OIT, 2020).

Les pays de la région SEMED doivent créer les conditions d'un système d'information sur le marché du travail (LMIS) solide et clairement défini, qui n'existe pas encore dans la région. Les LMIS incluent l'ensemble des dispositions institutionnelles, procédures et mécanismes mis en place pour coordonner la collecte, le traitement, le stockage, la récupération et la circulation des informations relatives au marché du travail. Étant donné qu'il n'existe pas de plan général définissant un LMIS unique et efficace, une première étape consisterait à préciser l'objectif, la portée (éducation, emploi, économie, etc.) et le niveau (national, régional, sectoriel) de l'analyse la plus nécessaire. Le système d'EFP est un élément important d'un LMIS et devrait créer son propre système d'information.

Les données permettraient également de surveiller étroitement les économies et les marchés du travail, ce qui renforcerait la pertinence des systèmes d'éducation et de formation et empêcherait l'appauvrissement et la sous-utilisation des compétences, tout en permettant une évaluation et un examen réguliers des politiques.

Le principal objectif de la collecte et de l'analyse des données devrait être de fournir aux acteurs les informations requises pour combler le déficit de compétences et les inadéquations en général, mais aussi de soutenir les services d'orientation professionnelle et d'adapter les PAMT aux exigences de secteurs spécifiques en matière de compétences. Cela nécessite un renforcement substantiel des capacités et un niveau élevé de coopération avec le secteur privé, les instituts de statistique, les SPE et les ministères du travail.

Questions pour le groupe de travail:

1. *Estimez-vous que cette priorité est pertinente pour la région? Pensez-vous que cette priorité s'applique également dans le contexte de votre propre pays?*
2. *Sur la base des recommandations fournies, quelle mesure jugez-vous la plus pertinente et la plus adaptée à une mise en œuvre régionale? (Veuillez préciser sous quelle forme: projets régionaux, réseaux, communauté de pratique, apprentissage par les pairs, etc.)*
3. *Disposez-vous dans votre pays d'une bonne pratique, que vous pourriez partager avec d'autres participants, sur la mise en œuvre d'une ou de plusieurs mesures dans le domaine des données relatives à l'anticipation des compétences, à la surveillance, au LMIS, etc.?*